

Tennis Club de l'Oppidum- Année 2020/21

Bulletin d'inscription

Contact Ecole de Tennis: Mme Carballal – 0682416561/ Mme Renac 0613241498

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Portable :
Date de naissance :
Adresse Mail :

ADHESION (y compris licence)

Adulte (105€) ou (35/35/35)
(Nouveau!) Couple (160€) ou (54/53/53)
Adulte qui participe aux compétitions club (125€) ou (43/41/41)
Jeunes (moins de 18 ans) (60€) ou (20/20/20)
Jeunes (plus de 18 et carte étudiant) (68€) ou (24/22/22)

ADHESION (licence dans un autre club)

Adulte (40€) ou (14/13/13)

ADHESION + ECOLE DE TENNIS (25 leçons)

(Le T.C.O. offre la licence aux enfants de moins de 18 ans)

- 45minutes/1 heure Mini tennis et baby (90€) ou (30/30/30)
- 1 heure hebdo (150€) ou (50/50/50)
- 1 heure hebdo (Scolarisé à Nages) (135€) ou (45/45/45)
- 1 heure 30 hebdo (190€) ou (64/63/63)
- 1 heure 30 (Scolarisé à Nages) (175€) ou (59/58/58)

En raison de l'évènement COVID19, une réduction de 20% est accordée sur toutes les réinscriptions à l'école de tennis!

Certificat médical obligatoire pour enfants et futurs compétiteurs(trices) si non remis en 2019/ 2020 :
Sinon remplir le questionnaire de santé.

Engagement des parents à venir chercher leurs enfants dès la fin des cours : Signature :

Communication des coordonnées téléphoniques et/ou adresses mails sur le site ADOC (FFT - TCO) pour utiliser le site pour les réservations des courts. Seuls les membres du club auront accès à ces informations. (Barrer SVP la mention inutile) Oui Non Signature :

Droit à l'image :
Autorisez-vous la publication de photos sur notre site du TCO, sur le journal du village ou encore sur le midi libre lors d'articles événements. (Barrer SVP la mention inutile) Oui Non Signature :

Nages et Solorgues le

NB: Facilité de paiement avec 3 chèques (sept/ jan/avril); ne suspend pas l'inscription en cas d'arrêt de l'enfant

Les dossiers complets (bulletin + chèque(s) + certificat médical ou certificat sur l'honneur + décharge COVID19) sont à remettre AU PLUS TOT mais dans tous les cas avant le 30/09; après cette date l'enfant ne pourra plus être accepté en cours.